~~n°~~ n° 60.

Aiant été nommés par l'Academie, pour donner
notre avis sur un moien d'arrêter surement et
promtement le sang après les saignées, sans y —
emploïer ni compresse ni bande, mais seulement
un fragment de feüilles d'or ou d'argent battus,
nous estimons que ce moien sera du goût de ~~beaucoup~~ ceux
~~de Dames~~, qui se plaignent ordinairement que la
bande les incommode et leur fait mal. Nous portons
ave dautant plus d'assurance ce jugement, que nous avons
d'abord vû pratiquer plusieurs de ces saignées dans —
~~l'hôpital~~ l'hôtel Roïal des Invalides, avec le succès énoncé.
2° que la seule application d'un fragment de ces sortes
de vessies pleines d'air que l'on trouve dans les carpes,
a arrêté le sang de façon, que les frictions faites à
l'instant sur l'avant bras, n'ont pu le faire sortir
de la veine piquée. 3° Enfin, que l'un de nous a —
pareillement réussi au bras et au pied, dans ~~le ...~~ l'essai qu'il
a fait ~~de cette~~ decouverte. ~~de ... pratique~~ Fondés sur ces faits, nous —
croions pouvoir engager l'Academie à faire usage
du memoire de M. Breban, ~~jeune~~ Chirurgien ~~aux~~ des
Invalides, et autheur de ce nouvel et ingenieux appareil.
Fait à Paris le 25 janvier 1756.

[illegible] R. Croissant de Garengeot

Academie nationale de médecine Bibliothèque
ARC 32 d 2 n° 60